

Avec la loi Pacte, Le Maire réforme l'entreprise en laissant les salariés de côté

Par Lilian Alemagna (<http://www.liberation.fr/auteur/11114-lilian-alemagna>) — 17 juin 2018 à 21:28 (mis à jour le 18 juin 2018 à 09:29)



Paris, le 16 mars 2018. Bercy. Bruno Le Maire (sur la photo), ministre de l'Économie et des Finances reçoit Olaf Scholz, vice-chancelier d'Allemagne et ministre fédéral des Finances.

Dans une copie du projet de loi pour la «transformation des entreprises» que «Libé» s'est procurée, ce sont bien les patrons qui sont mis à l'honneur. Le texte arrive ce lundi en Conseil des ministres.

Changer l'image de l'entreprise. Voilà un des objectifs que s'est assignés le ministre de l'Économie et des Finances, Bruno Le Maire, avec son projet de loi «relatif à la croissance et la transformation des entreprises» (dite «Pacte») présenté ce lundi en Conseil des ministres avec plus de deux mois de retard sur le calendrier. Début avril, Le Maire avait ainsi insisté sur la «place essentielle dans la société» de l'entreprise. Laquelle, avait-il souligné, a «une dimension environnementale [...], une dimension sociale [...], et ne se résume pas à la réalisation de profits». Vraiment ? Car à lire les 70 articles du projet de loi dont *Libération* s'est procuré une copie, une conclusion s'impose : ce sont surtout les patrons, et non l'ensemble des parties prenantes d'une entreprise, qui seront mis à l'honneur cet automne, lors du débat au Parlement.

«Terne»

«C'est un texte qui passe à côté des aspirations des salariés au XXI^e siècle», regrette Dominique Potier, député socialiste de Meurthe-et-Moselle. Auteur en janvier d'une proposition de loi sur «l'entreprise nouvelle» renvoyée prestement par la majorité en commission, il juge ce texte «décevant» et «terne» : «Il y a un peu plus de codétermination, un peu plus de participation et d'intéressement, mais on est très loin de la révolution annoncée !» D'autant qu'en choisissant d'intégrer plusieurs articles autorisant la privatisation d'Aéroports de Paris et de la Française des jeux, les quelques passages consacrés aux salariés risquent fort de passer inaperçus.

Pourtant, le gouvernement a prévu de «stimuler» l'actionnariat salarié en assouplissant certaines conditions. Les dispositifs d'épargne salariale vont être étendus aux entreprises de moins de 50 salariés et des accords d'intéressement pourront aussi être signés dans des entreprises de moins de 250 personnes. «Ce n'est pas rien de faire passer le forfait social de 20 % à 0 % pour les entreprises qui signent un accord !» avance le député LREM Stanislas Guérini, prêt à défendre un texte qui «ne s'adresse pas qu'aux patrons mais aussi aux salariés». «Réduire les salariés à de simples sujets objets de redistribution, c'est passer à côté de leur volonté d'être pleinement associés aux décisions», rétorque Dominique Potier. Le socialiste aurait aimé que le gouvernement «s'engage sur la voie d'une véritable codétermination à la française».

Or le projet de loi étend seulement la présence d'administrateurs salariés dans les conseils d'administration et oblige les grandes entreprises à avoir un deuxième administrateur salarié à partir de huit administrateurs non salariés, contre douze actuellement. Ce qui concernera concrètement très peu de boîtes. «Si on y va à ce rythme, on n'est pas rendu», souffle Potier. «On ira plus loin», promet la députée LREM Olivia Grégoire, pressentie pour être rapporteure du texte ou présidente de la commission spéciale à l'Assemblée nationale. «Tout n'est pas encore écrit, promet-elle. Sur ce sujet, il y a la proposition du gouvernement et il y aura celle des parlementaires.»

Face à une gauche qui aura une occasion de plus de dénoncer un gouvernement «pro-business», les députés LREM pourront riposter en brandissant une mesure honnie par le Medef : la modification de la définition d'une «société». Après moult hésitations, le gouvernement a accepté de toiletter deux articles du code civil pour inscrire dans la loi qu'une «société» doit être «gérée dans son intérêt social, en considérant les enjeux sociaux et environnementaux de son activité». Par ailleurs, une entreprise qui le souhaite pourra désormais «préciser» dans ses statuts sa «raison d'être» afin de garantir la poursuite de son action en cas de rachat. «C'est une avancée, convient Potier, mais c'est très symbolique. La question aujourd'hui n'est pas d'offrir des fanions aux salariés, mais de leur proposer de tenir aussi le gouvernail.»

«Monopole»

S'appuyant sur d'anciens camarades sociaux-démocrates au sein du groupe LREM, les députés socialistes espèrent faire adopter eux aussi leurs amendements : «Bercy ne doit pas avoir le monopole de la pensée sur ce texte, veut croire Potier. Si on échoue à faire passer nos amendements, on dévoilera alors l'essence libérale de cette majorité.» D'autant que d'autres sujets vont animer la gauche de l'hémicycle, notamment chez les communistes et les insoumis. Si le gouvernement a renoncé à la fin des tarifs réglementés du gaz ou à la suppression pour les patrons de l'obligation d'informer leurs salariés des possibilités de reprise de leur entreprise - deux dispositions présentes dans une première version du projet de loi dévoilée par *Libération* -, il n'a pas renoncé à abaisser certains seuils.

Si le projet de loi est voté en l'état, les salariés d'une entreprise de moins de 50 salariés ne pourront plus bénéficier, demain, d'un règlement intérieur (jusqu'ici, il est obligatoire à partir de 20 salariés). Ceux travaillant dans une boîte ayant entre 200 et 250 salariés n'auront, eux, plus le droit à un local syndical (obligatoire aujourd'hui à partir du 201^e salarié). Un nouveau grignotage, en douce, des droits de certains salariés. ➔

Lilian Alemagna (<http://www.liberation.fr/auteur/11114-lilian-alemagna>)

CONTENUS SPONSORISÉS

PUBLICITÉ

http://self-booking.ligatus.com/?utm_source=ligatus-de&utm_medium=placement&utm_content=text&utm_campaign=branding (http://self-booking.ligatus.com/?utm_source=ligatus-de&utm_medium=placement&utm_content=logo&utm_campaign=branding)

Eine neue Sprache lernen in nur 3 Wochen?
Babbel Selbstversuch

24-Stunden Zifferblatt und nur ein Zeiger. Die Slow Uhr hilft dir, im Moment zu leben.
Schweizer Einzeigeruhr

Surpoids : Un ingénieur a découvert ce truc à faire tous les jours
Perdre du ventre

Das Gehirn kann die Sprache wie ein Schwamm aufsaugen
Schockierende Entdeckung

Erfahre dein persönliches Ergebnis noch heute sofort!
Wer bist du wirklich?

Mit der 8"-Rückfahrkamera** war einparken noch nie einfacher.
Der SEAT Ibiza.

Handverlesene Luxushotels und Traumreisen bis zu 70% günstiger
Secret Escapes

Alles immer auf einen Blick dank Virtual Cockpit**.
Der SEAT Leon.